

PEC – CO 2022-2023

Projets Educatifs et Culturels en Catalan et/ou Occitan

SENSIBILISATION AUX CULTURES ET LANGUES CATALANE ET OCCITANE

Contexte :

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite promouvoir et diffuser le catalan et l'occitan, langues et cultures historiques de son territoire. Les civilisations occitanes et catalanes portent en elles le riche patrimoine des terroirs et des pays, de culture, de la langue, de la littérature et de l'art sous toutes ses formes ainsi que les valeurs d'ouverture, d'accueil et d'intégration dans le respect des différences.

Dans ce contexte et pour encourager la découverte et la pratique des langues et cultures occitanes et catalanes par les jeunes générations, la Région propose des projets culturels éducatifs en langue régionale dans le cadre scolaire.

Il s'agit de faire rencontrer des artistes professionnels d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et des élèves **autour d'une création contemporaine** afin de sensibiliser ce public scolaire aux langues et cultures catalane et/ou occitane, de favoriser les échanges avec le réseau culturel local et d'initier les élèves à la création en langues régionales

Objet :

Dans le cadre du partenariat avec les académies de Montpellier et de Toulouse, la Région invite les établissements scolaires intéressés à préparer et à **présenter leur candidature pour la mise en place de projets culturels éducatifs en catalan et/ou occitan (PEC-CO) sur l'année scolaire 2022-2023.**

Ces projets, inscrits dans le cadre scolaire, **doivent être portés par les établissements en collaboration étroite avec des artistes**, doivent faire **la promotion des cultures et des langues régionales et doivent reposer sur une création contemporaine.**

Pour ce faire, **les enseignants impliqués indiqueront dans leur projet :**

- **la création contemporaine qui sert de support,**
- les dispositifs spécifiques éventuellement mis en œuvre, (projet occit'avenir, ...)
- l'expertise des intervenants (CV et compétences en langues régionales),
- le détail des activités envisagées tout au long du projet,
- le nombre et le niveau des élèves concernés.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite que les projets retenus participent à la promotion de ses langues et ses cultures régionales **auprès des jeunes** et soient surtout un espace de découverte et de création contemporaine en **catalan et/ou occitan**. Elle sera sensible aux retours que les établissements pourront faire sur les réalisations des projets.

Candidatures éligibles :

Les candidatures éligibles sont celles portées par des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, universités) de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour des projets réalisés en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Dossier de candidatures :

Les candidats devront adresser **PAR VOIE NUMERIQUE** à Madame la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée **avant le 30 septembre 2022** (aucun dossier ne sera accepté après cette date) à languesregionales@laregion.fr, un dossier technique de demande de financement, de format A4, de 10 pages maximum, comportant :

1. **Le « dossier de candidature »** présentant le projet, destiné au jury de sélection des dossiers (cf. dernière page de ce document).
2. Un CV de ou des créateur(s) envisagé(s) indiquant les éventuelles expériences en milieu éducatif.
3. **La programmation chronologique du projet** avec une description succincte des activités proposées durant les différentes séances et les grands objectifs pédagogiques visés.
4. Le budget prévisionnel général du projet avec le plan de financement mettant en évidence les cofinancements déjà acquis par rapport à ceux qui sont encore hypothétiques.
5. Le ou les devis établis par le ou les créateur(s) intervenant(s) **n'excédant pas au total 2 000 euros**.
6. TOUT dossier incomplet ou ne correspondant pas aux critères demandés sera rejeté.

Un jury, composé d'élus du Conseil Régional, de membres de l'Education Nationale et des services techniques de la Région, fera une sélection parmi les projets présentés. **Les résultats seront communiqués aux établissements et aux autorités académiques concernées aux environs du 15 novembre 2022**

Financements de la Région :

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée prendra en charge les devis fournis par les **créateurs intervenants** (n'excédant pas 2 000 €) des projets retenus. Aucun autre financement ne pourra être octroyé.

Ce soutien financier sera versé **directement aux créateurs sur présentation de la facture** (équivalente au devis).

Un projet candidat ne pourra bénéficier d'aucun autre financement de la part du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour la même initiative.

Renseignements :

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Direction de la Culture et du Patrimoine
Service langues et cultures régionales
Mail : languesregionales@laregion.fr

Caroline CAVALHES
Tél : 04 67 22 81 11
Mail : caroline.cavailhes@laregion.fr

Christophe GERVAIS
Tél : 05 61 33 53 15
Mail : christophe.gervais@laregion.fr

Rappel : Les dossiers de candidature devront être parvenus **Impérativement avant le 30 septembre 2022**

Par mail à : languesregionales@laregion.fr

**CANDIDATURE POUR UN PROJET EDUCATIF CULTUREL EN CATALAN
ET/OU OCCITAN SUR LE TEMPS SCOLAIRE 2022-2023**

Établissement	
Adresse complète	
Téléphone	
Mail	
Chef d'établissement	
Enseignant responsable du projet	
Téléphone de l'enseignant	
Mail de l'enseignant	
Nombre et niveaux des élèves concernés	
Nom de l'intervenant	
Téléphone de l'intervenant	
Mail de l'intervenant	
Domaine culturel d'intervention (arts de la parole, arts plastiques, musique, culture scientifique, ...)	
Nombre et durée des interventions prévues	
Œuvre(s) de créateurs sur laquelle s'appuie le projet	
Budget global	
Montant de l'aide demandée à la Région (devis « intervenants » n'excédant pas 2 000 €)	

<u>Autres financeurs</u>	<u>Montant de l'aide demandée aux autres financeurs</u>
DRAC	
Département	
Communauté de commune, Agglo, Métropole	
Commune	
Etablissement scolaire	
Autre (préciser)	
Montant octroyé en 2021-2022 (si vous avez bénéficié du dispositif)	
Le projet a-t'il pu se réaliser ?	

Résumé du projet

120 mots maximum, en français